

Numéro : _____

MOTION

Titre

Proposition

Le Conseil municipal est chargé :

Développement (une page maximum S.V.P)

Urgence

L'urgence est demandée/ n'est pas demandée.

Motifs :

Lieu / Date :

L'original

- est remis, par écrit et signé, pendant les sessions du Conseil de Ville au Président ;
- ou lorsque la séance précédente du Conseil de Ville a été supprimée, est remis, par écrit et signé, à la Chancellerie municipale, **sept jours avant la séance du bureau.**

Veillez également envoyer le texte par courriel à l'adresse : cv@moutier.ch

Développement lors d'une séance du Conseil de Ville

Oui

Non

Signature(s) :